



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 28.06.2019

Numéro de publication: SR01-0000001198

Cantons: VD, BE

Entité de publication:

BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Sur mandat de:

sigeom sa

Sur le Brassiège 3

2605 Sonceboz-Sombeval (BE)

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Aeschlimann & Waelti Sàrl avec sigeom sa

1. Publication

Organisation transférante:

Aeschlimann & Waelti Sàrl
CHE-112.239.057
rue des Noyes 17
2610 Saint-Imier

Organisation reprenante:

sigeom sa
CHE-114.340.916
Sur le Brassiège 3
2605 Sonceboz-Sombeval

Publication de la fusion dans la FOSC: 25.06.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

25.09.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

BDO SA
Route de la Corniche 2
1066 Epalinges